

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice** : 19

**Présents** : 11

**Votants** : 17

**SEANCE DU 27 MARS 2023**

**Présents :** MMES ROULET – LECERCLE – ESCOFFIER – JACQUIER – PERRET  
MM. ROCHAIX – BOUVIER – EXPOSITO – OGEZ – MACIASZCZYK – BOUGAULT

**Absents excusés :** MMES ENGELMANN – DUVAL – BONET – ROCHAIX  
MM. PIN – ROUSSEAU – CAMPI – CARTEREAU

**Pouvoirs :** Mme ENGELMANN donne pouvoir à Mme ROULET  
M. PIN donne pouvoir à M. OGEZ  
Mme DUVAL donne pouvoir à M. ROCHAIX  
M. CAMPI donne pouvoir à M. BOUVIER  
M. CARTEREAU donne pouvoir à Mme LECERCLE  
Mme ROCHAIX donne pouvoir à M. BOUGAULT

**Secrétaire de séance :** Nicolas BOUGAULT

**DCM 2023\_03\_13 CRÉATION D'EMPLOIS SAISONNIERS**

Afin d'apporter du renfort aux services techniques communaux en été et de donner une opportunité de premier emploi aux jeunes de la commune, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de recruter des agents saisonniers.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE d'embaucher des agents polyvalents des services techniques entre le 1er juin et le 30 septembre 2023, pour un temps de travail de 35h par semaine. La rémunération correspondra au 1er échelon du grade d'adjoint technique, aux indices en vigueur à l'établissement du contrat.
- MANDATE Monsieur le Maire pour procéder au recrutement des agents et de l'autoriser à signer les contrats de travail à intervenir.
- ATTESTE que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget.

Délibération adoptée à l'unanimité

Copie conforme  
Le Maire,  
D. ROCHAIX

